

france3-regions.franceinfo.fr

Violences sexuelles présumées sur quatre lycéennes du Havre lors d'un voyage scolaire en Angleterre : une enqu

Maeva Dumas

3-4 minutes

Parties avec leur classe lundi 23 mars 2026 pour un voyage en Angleterre, quatre lycéennes du Havre auraient été victimes d'agressions sexuelles dans la famille qui les hébergeait. Une enquête est en cours outre-Manche et le rectorat de Normandie a effectué un signalement à la procureure de la République du Havre.

Les faits se seraient déroulés lors de la seconde soirée du voyage scolaire en Angleterre de la classe du lycée François 1er situé au Havre.

[Selon des informations révélées par nos confrères de Paris-Normandie](#) - qui nous ont été confirmées par nos propres sources - quatre lycéennes, âgées de 16 à 17 ans auraient été agressées dans la famille qui les hébergeait, mardi 24 mars 2026.

Comme pour la plupart des voyages scolaires, les familles d'accueil sont généralement vérifiées au préalable par des agences de voyages ou par des organismes spécialisés mandatés par les établissements scolaires.

Dans celle où se trouvaient les quatre adolescentes, c'est au cours de la seconde nuit, celle du mardi 24 mars, que le père de la famille d'accueil les aurait agressées.

Si les conditions dans lesquelles les violences se seraient produites ne nous ont pas été pleinement confirmées, [Paris-Normandie](#) rapporte de son côté que le père "aurait commencé par amener les mineures qui lui étaient confiées à consommer de l'alcool, avant de les agresser".

C'est à la suite de cette scène qu'il aurait commis plusieurs attouchements sur les jeunes filles. Sous le choc et en situation de détresse, elles auraient ensuite rapidement alerté leurs référents pédagogiques avant d'être rapatriées en urgence en France au cours de la nuit.

Pour rappel, en France et selon l'[article 222-22 du Code pénal](#), "constitue une agression sexuelle tout acte sexuel non consenti commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur ou, dans les cas prévus par la loi, commis sur un mineur par un majeur".

Prises en charge par les services du rectorat de Normandie, elles bénéficient actuellement, avec leurs familles, d'un accompagnement moral et psychologique complet. "Notre priorité est leur bien-être et nous les accompagnerons autant qu'elles le souhaiteront", souligne l'académie de Normandie à France 3.

Le reste de la classe, et leurs professeurs, poursuivent quant à eux toujours le voyage qui devrait s'achever dans quelques jours.

Une enquête est en cours en Angleterre pour reconstituer le fil de la soirée et le rectorat de Normandie annonce avoir procédé à un signalement auprès du procureur de la République du Havre.